



Les infos du SNES-FSU Normandie

Semaine
du 05/02

[EN GRÈVE LE 6 FÉVRIER]

La journée de grève de jeudi a montré la colère des collègues face au mépris de la ministre. Mais il s'est surtout exprimé l'exigence d'une revalorisation salariale immédiate et un refus clair et net du « choc des savoirs » synonyme de tri des élèves. Les cortèges dynamiques confirment la combativité de la profession : le mépris, ça suffit !

Le SNES-FSU appelle à poursuivre avec une **nouvelle journée de grève dans le second degré mardi 6 février dans le cadre d'une semaine de mobilisation**. Des actions diversifiées seront en outre proposées le reste de la semaine pour faire entendre les revendications des personnels pour l'école publique, laïque et obligatoire et l'augmentation des salaires : interpellation des él.u.es, réunions avec les parents, AG d'établissement, installation de banderoles, communiqué à la presse locale...



[NON AU CHOC DES SAVOIRS EN COLLÈGE]

La mise en oeuvre du Choc des savoirs avec **l'instauration des groupes de niveaux en français et en mathématiques instaure un collège du tri social** dont nous ne voulons pas, qui va creuser les inégalités au lieu de les résoudre et qui rompt avec notre ambition d'un collège qui donne les mêmes chances à tous les élèves. Au-delà du projet idéologique que nous combattons, **la mise en place de cette réforme à moyens constants montre déjà les conséquences sur d'autres enseignements ou dispositifs au bénéfice des élèves**.

Déjà, les mesures de carte scolaire et les compléments de service s'annoncent en hausse parce qu'il faut récupérer des heures dans les DHG pour le français et les mathématiques alors qu'on sait pertinemment qu'il n'y aura pas assez de professeurs pour les assurer !



[ET DANS LES LYCÉES]

Contrairement aux annonces de Gabriel Attal lorsqu'il était ministre de l'Education Nationale, le gouvernement continue de supprimer des moyens et des postes. **Dans les lycées publics de l'académie, ce sont 684 h de dotations qui seront supprimées à la rentrée 2024, soit l'équivalent de plus de 32 postes**. Bon nombre d'établissements seront une nouvelle fois confrontés à des hausses d'effectifs par division, des suppressions de dédoublements ou d'options là où ils existaient encore.

Par ailleurs, pour le SNES-FSU, **la généralisation du Service National Universel est inacceptable**. Lors de la grève du 6 février, le SNES-FSU appelle à développer et populariser la mobilisation, avec les lycéens et les parents, contre le SNU.



[Les RV du 6 février]

- Rouen - 10h30 - DSDEN
- Caen - 11h - place Bouchard
- Le Havre - 9h - AG à Franklin - action ensuite
- Saint-Lô - 10h30 - DSDEN

Il est encore temps de vous inscrire au congrès académique du SNES-FSU les 15 et 16 février.

Salaires - Postes - Conditions de travail

MÉPRIS 2024



Non au choc des savoirs

